



**Les conseillers municipaux de la commune de Mayo-baleo dans la région de l'Adamaoua accusent Mr Bertrand Noel Djana préfet de ce département d'être à l'origine de l'absence d'un maire dans cette mairie depuis près de 5 mois.**

D'après le quotidien le jour en kiosque, le 09 février 2018, les conseillers municipaux de la commune de Mayo-baleo ont exprimé leur mécontentement à l'endroit de l'autorité administrative qui, selon eux est à l'origine de cette situation qui perdure dans la commune de Mayo-baleo.

En effet, depuis la disparition de Jean Abba l'ancien maire décédé, le 05 octobre 2017, aucune élection n'a été organisée conformément à la loi en vue d'élire un nouveau maire.

Cet état des choses qui fâche les conseillers de cette mairie à pousser ces derniers à lever la voix plus haut. Joint au téléphone par par nos confrères du quotidien d'information le jour, l'intéressé a répondu "je n'ai rien à vous dire. Vous n'êtes pas ma hiérarchie pour me demander pourquoi l'élection du maire de Mayo-baleo bloque. Je suis la tutelle de la commune . Je suis le seul qui juge quel est le moment opportun pour l'élection d'un nouveau maire."

Cette déclaration contredit ainsi la loi qui stipule que, 60 jours après le décès ou la démission d'un maire, le conseil municipal doit être convoqué afin d'élire un nouveau maire.